

APPELS À PROJETS, APPELS À CANDIDATURE

L'Institut National du Cancer avec la DGOS et l'Inserm pour le compte de l'ITMO Cancer d'Aviesan renouvelle la campagne de labellisation de sites de recherche intégrée sur le cancer



L'Institut national du cancer, en partenariat avec la DGOS et l'Inserm pour le compte de l'ITMO Cancer d'Aviesan, renouvelle la campagne de labellisation de sites de recherche intégrée sur le cancer (SIRIC).

Cette troisième labellisation maintient les objectifs fixés précédemment et qui ont démontré leur pertinence, à savoir :

- mener à bien une triple mission d'intégration, de structuration et de valorisation pour réaliser une recherche d'excellence transposable au bénéfice de la population générale et des personnes touchées par un cancer ;
- renforcer le niveau de créativité et de compétitivité internationale des travaux de recherche menés par leurs équipes sur la prévention, le diagnostic et le traitement des cancers.

La recherche menée au sein des SIRIC devra être d'excellence, intégrée et pluridisciplinaire, de transfert, assurant le continuum de la recherche fondamentale vers les applications cliniques, en y incluant des réflexions en sciences humaines et sociales pour une lutte encore plus efficace contre le cancer.

Pour atteindre leurs objectifs, les SIRIC devront remplir une triple mission d'intégration, de structuration et de valorisation :

- Mission 1 : élaborer et conduire un nombre défini de programmes de recherche intégrée d'excellence, dont la finalité ultime est une réduction de l'incidence du cancer et de sa mortalité et une meilleure prise en charge des patients atteints de cancers.
- Mission 2 : mettre en place les conditions nécessaires, en termes d'infrastructures et de ressources, pour mener une recherche répondant aux critères attendus d'excellence, d'innovation, d'intégration, de pluridisciplinarité et de transfert (plateformes technologiques, structures de soutien à la recherche, temps protégé, programmes d'attractivité et de soutien aux talents, etc.).
- Mission 3 : assurer la mise en application, la valorisation et la diffusion des résultats et des savoir-faire obtenus.

La date limite de soumission des candidatures est fixée au 22 septembre 2022 - 16 h 00.

DOCUMENTS :

> **Consulter** : [Appel à candidatures SIRIC2022](#)

> **Télécharger** :

[Dossier de candidature SIRIC2022 - WORD 144,78 ko](#)

[Dossier administratif et engagements SIRIC2022 - WORD 128,29 ko](#)

[Annexe financière SIRIC2022 - EXCEL 180,19 ko](#)

Soumission en ligne via le [Portail PROJETS](#)

Seul le coordonnateur d'un projet peut déposer un dossier, après avoir créé ou activé un compte utilisateur – l'identifiant est votre adresse email de référence.

[SE CONNECTER AU PORTAIL PROJETS](#)



Dernière mise à jour le 20 mai 2022

[< PRÉCÉDENT](#)

[^](#)
[TOUTES LES ACTUALITES](#)

[SUIVANT >](#)